

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
	»	»	»
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE EN FRANCE

L'encyclique de Pie X. — Le repos hebdomadaire.

Le pape enfin parlé, et chose étrange, pour la justesse des pronostics, le *Matin*, journal profane, l'a emporté sur la pieuse *Croix*.

Donc l'encyclique promise sur l'application de la loi de Séparation a paru. Est-elle catégorique, ou pour mieux dire ferme et précise ? Dans le ton, oui, et c'est pourquoi la plupart des journaux ont opiné aussitôt que Pie X offrait la guerre à la République Française en interdisant les cultuelles.

Mais si l'on regarde de près la lettre pontificale la combinaison apparaît ; Pie X, fait de la diplomatie car il a affaire à deux groupes de fidèles français : les opportunistes et les intransigeants. Aux intransigeants il accorde la lettre de sa bulle, aux opportunistes l'esprit car il conseille la prudence et interdit la violence.

Et dès lors les évêques de France ont l'autorisation d'organiser le culte à leur fantaisie sans directions nettes de la part du chef de la chrétienté, à moins que Pie X ne s'imagine pouvoir reconstruire en plein XX^e siècle une hiérarchie monarchique et absolutiste conforme à l'idéal clérical du XIII^e siècle. Avec l'esprit simple du pape actuel, l'hypothèse est possible.

En tous cas les catholiques de France risquent de se voir refuser en décembre 1906 les églises et tous les biens qui pouvaient leur être dévolus s'ils avaient obéi à la loi. Et si l'organisation du culte devient difficile, ils seront amenés par l'encyclique elle-même à réfléchir sur les courses de refus du pape ; ils se demanderont pourquoi ce qui est permis en Allemagne et en Suisse ne serait pas autorisé en France. D'autant que le pape ne perd pas une occasion de traiter Guillaume II de « Très Saint empereur » lui qui fait aux associations cultuelles de son Etat des conditions bien plus dures que celles données par la loi française.

L'agitation ouvrière se manifeste en ce moment autour de la loi sur le repos hebdomadaire. En province, pour des raisons de traditions religieuses plutôt que pour des raisons d'humanité, ce repos a existé de tout temps ; il a donc été très facile d'obéir aux prescriptions légales. A Paris et dans les très grandes villes, les habitudes sont tout autres ; la vie est rapide, très affairée et l'esprit de concurrence y a donné son maximum d'effet : le espoir d'un gain très vite acquis a tué chez tout le monde, patrons et ouvriers, les soucis de l'humanité.

De là des difficultés d'application pour donner aux ouvriers le repos qu'ils exigent et satisfaire cependant la clientèle qui est fort exigeante. En ce moment les coiffeurs s'agitent pour que les salons soient fermés le même jour.

A L'ÉTRANGER

La situation en Russie.

En Russie, l'absence de nouvelles précises donne l'impression que le calme, est revenu un peu partout. Pourtant M. Stolypine reste avec un ministère incomplet et par les interviews d'octobristes de marque nous savons les refus dédaigneux qu'il a essayés lorsqu'il a offert à certains chefs d'entrer au gouvernement.

P Plusieurs conversations indiquent qu'il se produit chez tous les anciens membres de la Douma un déplacement d'opinion à gauche. Les cadets sont aux idées révolutionnaires et les octobristes te rejoignent les cadets. De telle sorte qu'il ne restera bientôt plus que deux camps en présence : révolutionnaires et contre-révolutionnaires, comme en 1789 chez nous.

LE FURETEUR.

L'encyclique du Pape

L'intransigence papale s'est brutalement manifestée ; en dépit des conseils judiciaires qui lui étaient donnés par des amis de France, catholiques sincères, Pie X condamne la loi de Séparation et refuse la constitution des associations cultuelles.

Pour la paix religieuse dans nos pays, cette solution est bien la plus mauvaise qu'il ait pu prendre le pape.

La loi sur les associations cultuelles était libérale : les Parlements avaient fait d'assez nombreuses concessions à l'Eglise pour que celle-ci acceptât le fait acquis.

Il ne faut pas, en effet, que le Vatican s'illusionne sur les sentiments du pays ; les élections de mai ont prouvé que ces sentiments ne changeront pas de sitôt, et dans tous les cas, ce n'est pas par des menaces, par des excommunications majeures, par des anathèmes dont on n'a que faire à notre époque, sinon d'en rire, que Pie X, s'attirera la confiance du peuple républicain de France.

La situation faite à l'Eglise par la loi de Séparation et par la formation des associations cultuelles était une concession, une grande concession ; le pape n'a pas su ou n'a pas voulu en profiter, tant pis.

Ce n'est pas nous qui déplorons son obstination ; il est simplement regrettable de voir la guerre religieuse allumée à nouveau dans le pays, et de songer aux nombreuses victimes innocentes et inconscientes que cette guerre pourra faire.

Le pape, si toutefois il en a été renvoyé, a pu voir le résultat des révoltes à propos des inventaires : s'il passe outre, s'il ne veut tirer de ces événements aucune leçon, qu'espère-t-il ? Si c'est l'émeute dans notre pays, si c'est la ruine du clergé de France que Sarto poursuit en rédigeant, en lançant son encyclique, il atteindra sûrement son but.

Dans tous les cas, quoiqu'il en résulte, l'intransigence papale paraîtra à tous dériver d'un esprit bien peu chrétien.

Nous ne pouvons que nous en réjouir, et comme l'écrit M. Ranc, dans l'*Aurore* : « Le pape ignore la loi ; que le gouvernement ignore l'encyclique. Son rôle est tout tracé. Il n'a qu'à poursuivre avec calme, avec fermeté, l'application intégrale de la loi et cela dans les délais fixés par la loi elle-même. Pas de sursis. Tant pis pour ceux qui résisteront, qui se révolteront. Force restera à la loi. »

LOUIS BONNET.

EN RUSSIE

L'Attitude des Cosaques d'Odessa

Le général Karagosoff, gouverneur du district d'Odessa, est malade par surmenage et à la suite de la fatigue morale dans laquelle le plongent les menaces de mort qu'il reçoit continuellement.

Le général Kaulkars considère également qu'il a échappé à la dernière fois à la mort par miracle et il est persuadé que, tôt ou tard, il aura le même sort que l'amiral Tschoukine.

Si ces deux généraux sont tués, il sera absolument impossible de retenir les cosaques, les troupes et les autres éléments de désordre, et alors nous aurons des troubles graves, avec un « pogrom » sanglant, dans lequel, probablement, la population juive d'Odessa sera complètement supprimée.

Il paraît que l'organisation des terroristes, qui s'est formée à Varsovie, étend maintenant ses opérations jusqu'à Odessa même : trois officiers de gendarmerie ont déjà été tués par les révolutionnaires.

En Pologne

Mercredi vers une heure, commencèrent à arriver de tous les points de la ville des nouvelles d'assassinats d'agents, de gen armés et de soldats.

De forts détachements d'infanterie, de dragons et de cosaques apparurent dans les rues et dispersèrent les passants en se servant de leurs sabres et de leurs baïonnettes, tirant des coups de feu. Ce fut une fuite générale. Les rues devinrent désertes. Le soir, à 9 heures, magasins, cafés, restaurants sont fermés. Les voitures d'ambulances emportant les blessés dans les hôpitaux, parcoururent seules les rues.

Depuis la tombée de la nuit, les patrouilles fouillent les passants et font de nombreuses arrestations. On dit que le massacre d'aujourd'hui est une vengeance des révolutionnaires, motivée par l'arrestation de 140 ouvriers socialistes des forges de Paga.

Un Wloclawsk, le chef de la police et un capitaine de police ont été tués.

Trois bombes ont été jetées dans un poste de police du troisième district. Toutes ont fait explosion, tuant un agent, trois soldats d'infanterie et un cosaque. Le capitaine de police et sa femme ont été légèrement blessés.

L'infanterie a fermé les rues voisines et arrêté une centaine de personnes.

Dans l'après-midi, des patrouilles d'infanterie ont ouvert le feu dans toutes les directions ; il y a eu deux tués et vingt-un blessés grièvement.

Les Massacres de Varsovie

Jeudi soir, les traces épouvantables de la journée étaient encore visibles. Dans les hôpitaux, des enfants, des femmes de toutes les classes sociales, des hommes dans la fleur de l'âge gémissent, avec des blessures horribles. Les chirurgiens sont débordés et il leur est impossible de donner tous les soins à tout le monde ; les blessures jugées incurables ne sont même pas pansées.

Les morgues présentent un spectacle repoussant ; dans la chapelle annexe à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, il y a trente-deux cadavres de civils encore habillés, maculés de fange et de sang.

La mort est désormais une chose tellement commune à Varsovie, que les habitants semblent absolument familiarisés avec elle et avec toutes ses horreurs.

Un jeune homme transpercé d'un coup de baïonnette filte mort et les soldats lui marchèrent sur les mains avec leurs lourdes bottes, lui écrasant les doigts ; le blessé eut le courage de supporter cette torture sans pousser un cri, sans faire un geste. Plus tard, on le ramassa et on le transporta à la morgue où on s'aperçut qu'il vivait encore.

Aujourd'hui, son état s'est amélioré et on croit qu'il se remettra.

La police et les soldats, exaspérés par les actes de terrorisme, se sont livrés à des orgies sanglantes dans le quartier juif où 300 malheureux ont été assassinés.

A onze heures du soir, on a enterré deux soldats du régiment de Volhynia, assassinés hier. Ce régiment est détesté de la population et il a été particulièrement pris à partie. Les soldats qui suivaient le cortège avaient pris une demi-douzaine de juifs et les frappaient sans pitié à coups de bâtons.

Lorsque le cortège arriva sur la place qui est devant l'église Saint-Charles, il heurta un pèlerinage de femmes qui revenaient de Rokilno. A ce moment, une bombe fut lancée du trottoir ; les soldats, pris de peur, firent immédiatement feu sur les femmes, tuant une femme, en blessant cinq autres et quatre hommes. L'homme qui marchait devant la procession en portant une croix, a été relevé mourant.

Le Mariage des Prêtres

Il est remarquable que tous les programmes des associations que les dissidents se proposent de dresser en face des cultuelles soumises à l'ordinaire des évêques — si celles-ci sont jamais constituées — comportent un article commun : le mariage des prêtres. Sait-on que Mirabeau a écrit sur la question ?

La bibliothèque Carnavalet conserve le brouillon d'un projet de discours rédigé par le fougueux tribun, et que la mort l'empêcha de prononcer. Le document porte la date du 7 septembre 1790. Mirabeau voulait abolir le célibat ecclésiastique :

« Vous détacherez le célibat ecclésiastique des dogmes et de la morale lechrétienne, de tous les objets de la foi. Vous n'y reconnaîtrez qu'un point arbitraire de discipline extérieurement, ou plutôt, vous ne verrez dans le célibat ordonné aux prêtres qu'un attentat contre les droits de l'homme et du citoyen, qu'une entorse contre les lois civiles, qu'une usurpation du pouvoir législatif qui, seul, doit déterminer un point si important lié à tout le système social »

On sait qu'à l'époque du Concile de Trente, le roi de France, l'empereur Ferdinand, le duc de Bavière, le cardinal de Lorraine demandèrent à cette assemblée l'abrogation d'un précepte dont le redressement avait été sollicité déjà par d'autres rois, d'autres empereurs, des cardinaux, des papes même. Le pape Pie IV, informé que le mariage des prêtres était l'objet des délibérations du Concile, envoya des légats chargés de lancer l'anathème.

Propos de Guillaume II

Nous ne savons si l'empereur Guillaume aime beaucoup la France. En tout cas, il adore les Français. En effet, il trouve chez nous, bien plus que chez les lourds Germain, la réplique de sa nature curieuse, impulsive et un peu agitée.

Le Kaiser a donc rendu visite à M. Gaston Menier, à bord de l'*Ariane*, dont la silhouette blanche se découpe sur la rive haute et sombre de la Vieille-Norvège. Puis il pria M. Menier et ses amis à dîner.

Guillaume II parla beaucoup, mais il parla bien. Il eut un avis sur les questions les plus graves et les plus puérides :

— Le fils d'un de vos anciens présidents de la République a fait une fugue avec une célèbre artiste... Banale aventure ! Mon grand garçon a bien failli passer la frontière en compagnie d'une chanteuse, Géraldine Farrar. J'ai mis des bâtons dans les roues de l'automobile qui devait emporter le couple ; l'ancien président n'a pu en faire autant et cela se comprend : j'ai des moyens d'action que tout le monde n'a pas.

Sans transition, le Kaiser se mit à parler de notre personnel parlementaire :

— Vous avez perdu l'un de vos deux grands politiques : Waldeck-Rousseau. C'était un remarquable homme d'Etat mais ses aquarelles étaient bien mauvaises.

— Et l'autre ? questionna M. Menier avec une secrète espérance.

— L'autre, c'est Millerand !

M. Menier fit la grimace... Le dîner fut d'ailleurs sans apparat : trois services et une glace.

La glace était au chocolat.

Le Successeur de Roosevelt

On ne tue pas son successeur et le président Roosevelt veut laisser vivre le sien. Qui sera-t-il ? Taft ou Bryan ? Un piocheur, Taft, très consciencieux à la besogne, capable évidemment, mais, comme dit un rédacteur du *Gaulois*, ayant beaucoup de qualités qui lui manquent, Taft, le gros Taft, est dans l'opinion de tous ceux qui connaissent bien la Maison Blanche, un excellent colonel sachant faire manœuvrer le régiment au doigt et à l'œil, mais ayant trop d'embonpoint pour avoir jamais la souplesse présidentielle nécessaire. Il est très populaire aux Etats-Unis, c'est vrai, mais il y a quelqu'un qui l'est davantage : William Jennings Bryan. Celui-là paraît bien être l'homme de demain,

d'autant plus qu'il fut déjà l'homme d'hier. Dans toute la force de l'âge — il est né à Salem, dans l'Illinois, en 1860 — il a les deux talismans qui font réussir là-bas : l'éloquence de la voix et l'inlassable vigueur des jambes. A deux reprises en 1906 et en 1900, il disputa la victoire à Mac-Kinley. On parla de ses marches et de ses discours. Il fit, pour promener sa candidature, 18,000 milles de chemin et harangua les électeurs à chaque étape, séduisant par le charme de son accent et de son geste, entraînant par ses arguments. De l'aveu de tous, il est le meilleur orateur de toute la grande République. Roosevelt ayant déclaré formellement qu'il n'accepterait pas un troisième terme, une réélection, Bryan a le champ libre et l'on croit assez généralement que s'il ne se présente pas un outsider le jour de la grande course, Willie arrivera bon vainqueur, comme dans un fauteuil.

INFORMATIONS

Interpellations

M. G. Berry a écrit une lettre à M. Briand pour l'aviser qu'il interpellait dès la rentrée, sur l'application de la loi de séparation.

D'autre part M. Maurice Allard, député du Var, vient d'adresser à M. Sarrien la lettre suivante :

« Monsieur le Président du conseil, j'ai l'honneur de vous informer que, dès la rentrée, je demanderais à vous interpellier sur l'importance que le gouvernement attache au dernier factum du pape Sarto, et sur la façon dont il entend appliquer la loi, en présence du refus de constituer des Associations cultuelles. »

« Veuillez agréer, etc. »
M. ALLARD. »

Une nouvelle proposition de loi

M. Gueysson, député du Morbihan, fait annoncer qu'en réponse à l'encyclique du pape, repoussant la reconnaissance des Associations cultuelles dans les conditions de la loi de séparation, il déposera, à la rentrée des Chambres, une proposition de loi portant modification de l'article 4, et accordant le droit de revendication des propriétés des Fabriques aux Associations libres fondées entre catholiques en dehors de l'acquiescement des évêques.

M. Bérard à Amiens

Au banquet offert par la municipalité, M. Bérard a dit, aux applaudissements des convives :

« Nous poursuivons une politique de réformes sociales et économiques, et d'affranchissement des esprits. Le gouvernement s'efforce de conserver la majorité attachée à cette politique, et quels que soient les ordres venus d'au delà des Alpes, il fera triompher celles-ci. Il y a trente-six ans, le gouvernement était romain avant d'être français ; le gouvernement de la République n'est que français. »

Congrès des Jeunesses Laïques

Le Congrès National des Jeunesses Laïques de France aura lieu à Marseille les 5, 6, 7, 8 et 9 Septembre prochain. La présence des délégués de plus de 200 sections de la Fédération des Jeunesses Laïques, le concours de nombreuses personnalités qui ont illustré par leur travaux tous les domaines de la pensée humaine, enfin la satisfaction que procurent à tous les Républicains des événements récents feront de ce Congrès une imposante et brillante manifestation nationale de l'esprit laïque.

Montant des pensions ecclésiastiques

Voici, d'après la statistique dressée après le vote de la loi de séparation, le nombre des ministres du culte catholique bénéficiant soit de pensions

viagères, soit d'allocations temporaires de quatre ou huit années.

Pensions viagères ; 59 archevêques et évêques, 109 vicaires généraux, 76 chanoines, 2 496 curés, 13 868 desservants, 158 vicaires, représentant au total la somme de 11 millions.

Allocations temporaires (quatre ans) :

12 archevêques et évêques, 64 vicaires généraux, 4 chanoines, 741 curés, 2 846 desservants, 4 517 vicaires.

Allocations temporaires (huit ans) 120 curés, 11 738 desservants, 1 237 vicaires.

Représentant au total la somme de 18 millions.

Le repos hebdomadaire

Certains commerçants nous ont demandé si la loi sur le repos hebdomadaire leur permettait d'ouvrir leurs magasins le dimanche en engageant ce jour-là des équipes spéciales d'employés. Voici les renseignements que nous recevons à ce sujet :

« Ne pourrait engager une équipe spéciale destinée à assurer la vente du dimanche que ceux des industriels ou commerçants qui auront obtenu l'autorisation de vendre le dimanche en pratiquant un roulement. L'article 2 de la loi dit, en effet, que le jour du repos hebdomadaire se place le dimanche ; il s'en suit que n'est considéré comme jour de repos poutelle que le dimanche. Un ouvrier qui n'aurait travaillé que deux jours par semaine ne pourrait être engagé par un commerçant pour travailler le dimanche. puisqu'il serait regardé comme n'ayant pas joui de son jour de repos obligatoire et légal. Par suite, aussi faute d'ouvriers, nul commerçant, à moins qu'il ne puisse faire sa vente lui-même, ne peut vendre le dimanche, du moins ne peut-il le faire que dans les conditions prévues par le règlement d'administration publique. »

Les Négociations commerciales franco-espagnoles

Tout en gardant une grande réserve sur la question des traités de commerce, le ministre des affaires étrangères donne l'assurance que les négociations continuent sans difficulté avec plusieurs puissances. Il prévoit un accord prochain avec la République Argentine.

Les négociations sont momentanément suspendues avec la France, afin de donner le temps aux délégués espagnols d'étudier les propositions des délégués français, récemment présentées, apportant d'importantes modifications au tarif actuel.

Une première réunion des délégués des deux pays aura lieu le 10 septembre, à Saint-Sébastien.

Dans l'entourage du ministre, on croit qu'une entente interviendra avant la fin du mois de septembre, afin d'éviter la mise en vigueur des tarifs différentiels français.

En Colombie

Le Conseil des ministres colombien a déclaré à l'unanimité, traitre à la patrie M. Mendoza Perez, récemment révoqué de ses fonctions de ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement des Etats-Unis. Cette décision a été motivée par la publication faite par M. Mendoza sur les négociations en cours entre les deux pays.

Tirage d'obligations

Canal de Panama

Le numéro 720.035 gagne 500.000 fr. Le numéro 62.502 gagne 100.000 fr. Les numéros 442.934 et 682.759 gagnent chacun 10.000 fr.

Les numéros 984.433, 35.868 gagnent chacun 5.000 fr.

Les numéros 879.278, 1.032.829, 1.545.170, 498.355, 563.397 gagnent chacun 2.000 fr.

50 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Chemin de fer d'Orléans

Billets d'aller et retour individuels et de famille pour La Bourboule, le Mont-Dore, Chamblet-Néris, Royat, Vic-sur-Cère, le Lioran et Cransac.

La Compagnie d'Orléans délivre pour les stations ci-dessus :

1° - du 1er Juin au 30 Septembre, à toutes les gares de son réseau, des billets aller et retour individuels à prix réduits, d'une durée de validité de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée, qui peut être prolongée de 5 jours moyennant paiement d'un supplément de 10/0 du prix du billet.

2° - du 15 Mai au 1er Octobre pour les stations ci-dessus ainsi que pour celles d'Evaux-les-Bains, de Moulins (Bourbon l'Archambault), de Saint-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains), de Rocamadour (Miers), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de famille en 1er, 2e et 3e classes, au départ de toute gare du réseau d'au moins 125 kilomètres des stations ci-dessus et dont les prix sont ainsi fixés pour les trois premières personnes : prix des billets aller et retour ordinaires, pour chaque

personne en plus à partir de la quatrième, réduction de 50 0/0 sur le prix des billets simples applicables aux trajets d'aller et de retour sur sa demande. La durée de validité de ces billets est de deux mois, non compris le jour du départ. Elle peut être prolongée de un mois moyennant supplément de 20 0/0 du prix du billet. Le chef de famille, titulaire d'un de ces billets, peut exceptionnellement être autorisé à revenir seul à son point de départ, en outre, il peut lui être délivré une carte d'identité sur la présentation de laquelle sera admis à voyager isolément à moitié prix du tarif général pendant la durée de validité de la famille entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

A l'occasion de la saison thermale de 1906, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 8 Juin au 30 Septembre inclus, par Vierzon, Montluçon et Eygurand, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations thermales de : a) Bourboule, du Mont-Dore, de Néris-les-Bains et d'Evaux-les-Bains.

Ces trains comprennent, des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours.

La durée totale du trajet, est de 9 heures environ, à l'aller et au retour.

HORAIRE

Un wagon-restaurant est attelé aux deux express de jour. On trouve des omnibus de correspondance

A tous les trains à la gare de Chamblet-Néris pour Néris et vice-versa.

Table of train timetables with columns for destination (PARIS-ORLÉANS, PARIS-MONT-CAHORS, PARIS-QUILIMERY) and time.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris. Lauréat de l'Ecole Dentaire de France. Successeur de BAKER. 75, Boulevard Gambetta. Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures). Travail parfait et entièrement garanti. Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

MOTEUR A PÉTROLE

ABSOLUMENT NEUF (Force deux chevaux) A vendre dans de bonnes conditions S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Evêque

CENTRAL-GARAGE

69, BOULEVARD GAMBETTA R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto, 4 vit. Tonn. dém. 5 pl., dais, glaces, Rem. à neuf. Voiture RICHARD-BRASIER, 12 HP., 2 cyl. Magnéto, Tonneau, 4 pl., dais et glaces. Voiture MORS, 8 HP., 2 cyl. Magnéto, Tonneau, 4 pl., dais et glaces. Voiture URIC (G. Richard et C.), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale. Voiture PANHARD-LEVIASSOR, 15 HP. carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér. Voitures légères naves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai. Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques. Charges sur le contrat élect. d'accumulateurs de toute capacité. Stock de pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER CORBEILLES DE MARIAGE Fantaisie - Articles de Religion ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT Réparation et gravure

Seul représentant de POMÉGA Seul représentant de PORFÈVRE CHRISTOFLE

M-A-FALLIÈRES

MARCHAND-TAILLEUR 75, Boulevard Gambetta, CAHORS COSTUMES SUR MESURE Travail soigné Grand choix de draperies françaises et anglaises POUR COMPLETS Spécialité de pantalons et gilets fantaisies Alpapas. - Coutil

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

BOURBON DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9 SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée Tous les travaux sont garantis sur facture Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs GRANDE BAISSÉ DE PRIX

FUILLÉTON DE « Journal du Lot » 79

UN MÉNAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Si Philippe reçut un coup de sabre qui lui coupa le front et une partie de la figure, il fendit obliquement la tête de Max par un terrible retour du moulinet qu'il opposa pour mourir le coup d'assomoir que Max lui destinait. Ces deux coups enragés terminèrent le combat à la neuvième minute. Fario descendit et vint se repaître de la vue de son ennemi dans les convulsions de la mort, car, chez un homme de la force de Max, les muscles du corps remuèrent effroyablement. On transporta Philippe chez son oncle.

Ainsi périt un de ces hommes destinés à faire de grandes choses, s'il était resté dans le milieu qui lui était propice ; un homme traité par la nature en enfant gâté, car elle lui donna le courage, le sang-froid et le sens politique à la César Borgia. Mais l'éducation ne lui avait pas communiqué cette noblesse d'idées et de conduite, sans laquelle rien n'est possible dans aucune carrière. Il ne fut pas regretté, par suite de la perdition avec laquelle son adversaire, qui valait moins que lui, avait su le déconsidérer. Sa fin

mit un terme aux exploits de l'ordre de la Désobéissance, au grand contentement de la ville d'Issoudun. Aussi Philippe ne fut-il pas inquiété à raison de ce duel, qui parut d'ailleurs un effet de la vengeance divine, et dont les circonstances se racontèrent dans toute la contrée avec d'unanimes éloges accordés aux deux adversaires.

Ils auraient dû se tuer tous les deux, dit monsieur Moulleron, c'eût été un bon débarras pour le gouvernement.

La situation de Flore Brazier eût été très embarrassante, sans la crise arrivée dans laquelle la mort de Max la fit tomber ; elle fut prise d'un transport au cerveau, combiné d'une inflammation dangereuse occasionnée par les péripéties de ces trois journées ; si elle eût joui de sa santé, peut-être aurait-elle fui de la maison où gisait au-dessus d'elle, dans l'appartement de Max et dans les draps de Max, le meurtrier de Max. Elle fut entre la vie et la mort pendant trois mois, soignée par monsieur Goddet qui soignait également Philippe.

Dès que Philippe put tenir une plume, il écrivit les lettres suivantes :

« A monsieur Desroches, avoué.

« J'ai déjà tué la plus venimeuse des

« deux bêtes, ça n'a pas été sans me

« faire ébrécher la tête par un coup de

« sabre ; mais le drôle y allait heureux

« sement de main morte. Il reste une

« autre vipère avec laquelle je vais tâ-

cher de m'entendre, car mon oncle y tient autant qu'à son gésier. J'avais peur que cette Rabouilleuse, qui est diablement belle, ne détalât, car mon oncle l'aurait suivie ; mais le saisissement qui l'a prise en un moment grave l'a clouée dans son lit. Si Dieu voulait me protéger, il rappellerait cette âme à lui pendant qu'elle se repent de ses erreurs. En attendant, j'ai pour moi, grâce à monsieur Hochon (ce vieux va bien), le médecin, un nommé Goddet, bon apôtre qui conçoit que les héritages des oncles sont mieux placés dans les mains des neveux que dans celles de ces drôlesses.

Monsieur Hochon a d'ailleurs de l'influence sur un certain papa Fichet dont la fille est riche, et que Goddet voudrait pour femme à son fils ; en sorte que le billet de mille francs qu'on lui a fait entrevoir pour la guérison de ma caboche, entre pour peu de chose dans son dévouement. Ce Goddet, ancien chirurgien-major au 3e régiment de ligne, a de plus été chambré par mes amis, deux braves officiers, Mignonnat et Carpentier ; en sorte qu'il cafarde avec sa malade.

« — Il y a un Dieu, après tout, mon oncle fait, voyez-vous ? lui dit-il en luttant les poils. Vous avez été la cause d'un grand malheur, il faut le réparer. Le doigt de Dieu est dans ceci (c'est in-

convenable tout ce qu'on fait faire au doigt de Dieu !). La religion est la religion ; soumettez-vous, résignez-vous, ça vous calmera d'abord, ça vous guérira presque autant que mes drogues. Surtout restez ici, soignez votre maître. Enfin, oubliez, pardonnez, c'est la loi chrétienne.

« Ce Goddet m'a promis de tenir la Rabouilleuse pendant trois mois au lit. Insensiblement, cette fille s'habitua peut-être à ce que nous vivions sous le même toit. J'ai mis la cuisinière dans mes intérêts. Cette abominable vieille a dit à sa maîtresse que Max lui aurait rendu la vie bien dure. Elle a, dit-elle, entendu dire au défunt qu'à la mort du bonhomme, s'il était obligé d'épouser Flore, il ne comptait pas entraver son ambition par une fille. Et cette cuisinière est arrivée à insinuer à sa maîtresse que Max se serait défait d'elle. Ainsi tout va bien. Mon oncle, conseillé par le père Hochon, a déchiré son testa-

ment.

« A monsieur Giroudeau (aux soins de mademoiselle Florentine), rue de Vendôme au Marais.

« Mon vieux camarade.

« Informe-toi si ce petit rat de Césarine est occupée, et tâche qu'elle soit prête à venir à Issoudun dès que je la demanderai. La luironne arriverait alors courrier par courrier. Il s'agira

de d'avoir une tenue honnête, de supprimer tout ce qui sentirait les coulisses ; car il faut se présenter dans le pays comme la fille d'un brave militaire, mort au champ d'honneur. Ainsi, beaucoup de coups de mou, des vêtements de pensionnaire, et de la vertu première qualité ; tel sera l'ordre. Si j'ai besoin de Césarine, et si elle réussit, à la mort de mon oncle, il y aura cinquante mille francs pour elle ; si elle est occupée, explique mon affaire à Florentine ; et, à vous deux, trouvez-moi quelque figurant capable de jouer le rôle. J'ai eu le crâne écorné dans mon duel avec mon mangeur de succession qui a tortillé de l'œil. Je te raconterai ce coup-là. Ah ! vieux, nous reverrons de beaux jours, et nous nous amuserons encore, ou l'autre ne serait pas l'autre. Si tu peux m'envoyer cinq cents cartouches, on les déchirera. Adieu, mon vieux lapin. Allume ton cigare avec ma lettre. Il est bien entendu que la fille de l'officier viendra de Châteauroux, et aura l'air de demander des secours. J'espère cependant ne pas avoir besoin de recourir à ce moyen dangereux. Remets-moi sous les yeux de Mariette et de tous nos amis.

Agathe, instruite par une lettre de madame Hochon, accourut à Issoudun, et fut reçue par son frère qui lui donna l'ancienne chambre de Philippe. Cette

pauvre mère, qui retrouva pour son fils maudit toute sa maternité, compta quelques jours heureux en entendant la bourgeoise de la ville lui faire l'éloge du colonel.

« Après tout, ma petite, lui dit madame Hochon le jour de son arrivée, il faut que jeunesse se passe. Les légèretés des militaires des temps de l'empereur ne peuvent pas être celles du fils de famille surveillé par leurs pères. Ah ! si vous saviez tout ce que ce misérable Max se permettait ici, la nuit !... Issoudun, grâce à votre fils, respire et dort en paix. La raison est arrivée à Philippe un peu tard, mais elle est venue ; comme il nous le disait, trois mois de prison au Luxembourg mettent du plomb dans la tête ; enfin sa conduite enchantante monsieur Hochon, et il jouit de la considération générale. Si votre fils peut rester quelque temps loin des tentations de Paris, il finira par vous donner bien du contentement.

En attendant ces consolantes paroles, Agathe laissa voir à sa marraine des yeux pleins de larmes heureuses. Philippe fit le bon apôtre avec sa mère, il avait besoin d'elle. Ce fin politicien ne voulait recourir à Césarine que dans le cas où il serait un objet d'horreur pour mademoiselle Brazier.

(A suivre)

(SERVICE D'ÉTÉ 1906)

Large table of train timetables for various routes including Paris to Toulouse, Cahors to Libos, and Libos to Cahors, with columns for departure times and train types.